

La Gazette

N° 21 • Juin 2021

L'Edito du Maire



Madame, Monsieur,

En ce début d'été, les bonnes nouvelles s'accroissent notamment en nous laissant espérer que la crise sanitaire disparaisse progressivement et définitivement.

Cependant, nous sommes encore dans une période transitoire et, même si nous revenons progressivement vers une vie normale, nous nous devons de rester vigilants pour nous-mêmes et pour les autres.

C'est pourquoi l'équipe municipale et des associations communales proposent à nouveau quelques animations avant l'été. L'Auto Rétro de Bourguébus, la foire aux greniers, une séance de cinéma en plein air, ..., voilà par exemple des événements qui vont nous permettre de nous retrouver. Néanmoins, je le répète, nous devons rester prudents. En accord avec les services de la Préfecture, j'ai autorisé ces manifestations sous certaines conditions. Pour que chacun puisse se sentir en sécurité tout en profitant de ces moments, il est essentiel de respecter les règles indiquées par les organisateurs.

L'autre point, qui va nous occuper tout l'été, concerne les écoles. Cette crise sanitaire nous a empêchés de réaliser

les travaux programmés depuis plus d'un an déjà. En élémentaire, nous allons travailler à la réalisation d'un préau dans une des cours, l'ajout d'un modulaire pour améliorer les conditions de travail des élèves et des enseignants. En maternelle, là aussi nous allons ajouter un autre modulaire avec des sanitaires et en déplacer d'autres, puis revoir l'organisation de la cour en ajoutant progressivement des espaces jeux pour les enfants. Bien sûr, toutes ces modifications se font après avoir consulté l'équipe enseignante et échangé en conseils d'école. Les travaux commencent dès le 5 juillet nous obligeant à mettre en place des circulations sécurisées pour les enfants et adultes et à neutraliser certains espaces dans l'école tout en occasionnant quelques bruits. En effet, le plus difficile a été de coordonner les entreprises dans un calendrier contraint, afin que tout soit prêt pour la rentrée ; c'est pourquoi nous commençons deux jours avant la fin des classes.

J'espère que ce nouveau numéro de La Gazette vous fera passer un bon moment de lecture avec ses rubriques habituelles.

Bonnes vacances,
Sébastien FRANCOIS.

Les magnifiques clichés publiés en Une de la gazette ont été pris par Fanny CHAULET. Si vous disposez de photos de notre commune et que vous souhaitez les voir, peut-être, publiées dans la gazette, n'hésitez pas à nous les transmettre via l'adresse bourguebusmairie@outlook.fr

Commission communication

Dominique BENARD

Cédric CAREL

Sébastien FRANCOIS

Séverine MARTEL

Jean-Philippe MONTONI

Christelle SAMAIN

Informations pratiques

Horaires d'ouverture

Mairie

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

8h30 • 12h & 13h30 • 17h

Mercredi 8h30 • 12h

La Poste

Du lundi au vendredi 13h30 • 17h30

Samedi 9h • 12h

Services administratifs

02 31 23 10 08

Mme Patricia DURAZZO

Mme Charlotte LOUTREUIL

Mme Emeline MOREL

Mme Peggy PEZARD

Des infos récentes ?

Abonnez-vous à la newsletter en donnant votre adresse mail à : bourguebus.accueil@wanadoo.fr

Monsieur DUPUY s'en est allé...

Il est des personnes en ce monde pour lesquelles leur vie est un engagement. François DUPUY était de ceux-là. Il a consacré une partie de sa vie à l'intérêt commun.



Originaire de Bretagne, M. DUPUY est né en 1925. Sa mère exerça quelques temps le métier d'institutrice, son père était agriculteur. Très bon élève, il obtient son certificat d'étude à 12 ans et se classe premier de son canton. Alors qu'il aurait voulu poursuivre des études, ses parents, pour des raisons économiques, l'envoient travailler malgré l'insistance des instituteurs. Ce sera pour lui un regret qui ne le quittera pas. Il va donc travailler aux champs et se livrer à la pêche aux crevettes, vendues à Cancale et au Mont-Saint-Michel.

A 17 ans, il s'engage dans la Résistance en tant qu'agent de liaison ; cette période marquera le début d'une vie d'engagement au service des autres. Il combat sur le front de Saint-Nazaire. Il aimait raconter cette période de notre Histoire, la partager avec jeunes et moins jeunes pour perpétuer le devoir

de mémoire, pour qu'on n'oublie pas toutes celles et ceux qui ont combattu, trop souvent au péril de leur vie.

Il rencontre celle qui deviendra son épouse en 1950. De cette union, sont nés Jocelyne en 1952 et Patrick en 1954. Les temps sont durs ; François DUPUY s'engage alors dans la gendarmerie mobile, ce qui le conduira à Vouziers dans les Ardennes, puis en Tunisie pendant quelques mois, avant de revenir en Normandie pour se rapprocher de ses racines bretonnes. Commencent alors des années de vie en caserne où se tisseront des liens amicaux avec les collègues et leur famille, à Douvres-la-Délivrande, à Colombelles puis à Caen en 1967, où il finit sa carrière en 1979. A l'heure de la retraite, avec son épouse, ils auraient pu faire le choix de rejoindre la Bretagne, mais ils préfèrent rester auprès de leurs enfants, Jocelyne, professeure d'espagnol, et Patrick, dermatologue de formation investi dans la recherche médicale, aujourd'hui installé à Toulouse. C'est ainsi qu'ils font construire leur maison à Bourguébus en 1978.

M. DUPUY s'intéresse alors à la politique et se présente aux élections cantonales de 1995 face à René GARREC, sorti vainqueur. Il s'engage alors pour notre commune où il fut premier adjoint pendant 18 ans, aux côtés d'Emile VANDECANDELAERE, puis de Marcel HOSTE pour lesquels il rédigea de nombreux discours. Durant toutes ces années, il a accompagné de nombreux projets sur notre commune.

Son engagement pour notre commune ne s'arrête pas à la mairie. Il fut également Président de la section locale des

Anciens Combattants de 1984 à 2018. Suite à un véritable « coup de foudre » pour les aveyronnais, il participe, en 1987, à la création d'un jumelage entre Bourguébus et Saint-Sernin-sur-Rance et fut le président fondateur de l'actuelle Amicale des Amitiés aveyronnaises. Le décès de son épouse en 2005 fut une période très difficile de sa vie. Son cercle d'amis proches et sa famille lui ont permis de la surmonter.

Jocelyne se rappelle d'un père et d'un grand-père aimant, toujours disponible quand on avait besoin de lui. Nous nous rappellerons d'un homme dévoué, au service des autres.

Atteint d'une DMLA sévère depuis une dizaine d'années, il ne pouvait plus lire. Des problèmes de surdité, son grand âge l'isolent quelque peu, mais il peut toujours compter sur une voisine dévouée, sur sa précieuse femme de ménage et sur le personnel de l'ADMR.

Véritable force de la nature, il est malgré tout malmené par la maladie, par le COVID qui l'affaiblit notablement et enfin par une chute qui lui occasionne deux côtes brisées et une perforation du poumon. Il devait sortir de l'hôpital pour partir en maison de repos, mais au petit matin du 7 avril à l'âge de 96 ans, il s'en est allé discrètement.

Nous tenons à remercier sincèrement Madame Jocelyne DUPUY-GOUGET, qui nous a permis de retracer ce portrait-hommage de Monsieur François DUPUY, dont nous retiendrons l'engagement et le dévouement. Une vie au service de tous.

Merci François...

Cérémonie du 8 mai

Le 8 mai dernier, nous avons commémoré le 76^{ème} anniversaire de la victoire des Alliés suite à la capitulation de l'Allemagne.

Cette année encore, la cérémonie s'est déroulée en comité restreint en raison des contraintes sanitaires liées à la Covid.

C'est donc en présence de quelques

anciens combattants et de deux adjoints que M. le Maire a fait lecture du message de Mme Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens combattants.

De ce discours, nous retiendrons une phrase qui fait écho en chacun de nous en cette période difficile : « Hier comme aujourd'hui, face aux épreuves et aux crises du temps, la Nation française se tient debout, résiliente et espérante ».



Informations municipales

Nos bacheliers récompensés

La Municipalité a décidé de récompenser ses bacheliers 2021 les plus méritants.



Ainsi, tous les bacheliers des filières professionnelles, technologiques et générales, habitant la commune et qui auront décroché la mention Très Bien se verront offrir la somme de 100 € sous la forme d'une carte cadeau. Afin d'en bénéficier, il suffira de se présenter en mairie avec le diplôme, voire le relevé de notes, et un justificatif de domicile avant le 1^{er} octobre 2021.

Un jardin partagé sur Bourguébus !

Une réunion publique sur la mise en place d'un jardin partagé sur Bourguébus a eu lieu le 17 juin à la salle des fêtes.



Ce fut l'occasion pour chacun de présenter sa vision du jardin partagé et d'échanger sur les attentes, les idées de

chacun et sur l'avancement du projet. Lors de cette réunion, Jean-Baptiste CAZIN de l'ARDES (Association Régionale de Développement de l'Economie Solidaire) nous a aussi guidés pour avancer sur ce projet. Si vous n'avez pas pu participer à cette réunion, mais que vous souhaitez vous initier à la pratique du jardinage, mettre les mains dans la terre, partager vos astuces, et retours d'expériences dans la bonne humeur, n'hésitez pas à nous contacter via l'adresse mail dédiée au jardin partagé : bourguebus.jardinpartage@gmail.com.

C'est avec plaisir que nous vous expliquerons le projet et vous inviterons à une prochaine rencontre.

#Bourguébus Solidaire

En partenariat avec l'association L'Agoraé*, la Municipalité a organisé une collecte de denrées alimentaires non périssables et de produits d'hygiène à destination des étudiants, les 7, 10, 14 et 17 avril derniers.

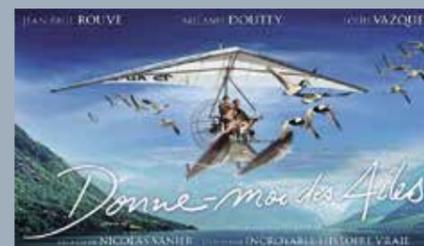


Nous tenons à remercier tous les habitants qui se sont mobilisés pour cette opération qui a été un succès.

*L'Agoraé est une épicerie solidaire, une aide alimentaire quotidienne pour les étudiants en situation difficile, implantée sur le Campus de l'Université de Caen.

Cinéma de plein air

Après des mois de confinement, nous vous proposons de nous retrouver pour une soirée cinéma de plein air le 10 juillet prochain à partir de 22 h15, sur le stade.



A l'affiche, le film « Donne-moi des ailes », réalisé par Nicolas Vanier, inspiré par l'histoire vraie de Christian MOULLEC, scientifique visionnaire, spécialiste des oies sauvages. Le pitch : Thomas, le fils de Christian, est obligé de passer des vacances avec son père, car sa mère ne peut pas le garder. Pour cet adolescent obnubilé par les jeux vidéo, ce séjour en pleine nature s'annonce comme un véritable cauchemar.

Pourtant, il va se rapprocher de son père et adhérer à son projet fou : sauver des oies naines, une espèce d'oies en voie de

Marché artisanal, une première à Bourguébus

En partenariat avec l'association « Rêves d'artistes », la Municipalité a organisé son premier marché artisanal le 29 mai dernier.



Une belle occasion pour trouver un cadeau pour la Fête des Mères ou bien de se faire plaisir avec des produits originaux : vêtements, bijoux fantaisie en matière recyclée, lampes recyclées, bougies végétales, sculptures sur bois et métal, créations laser et bois. L'écrivain de romans fantastiques, Edouard PESCHARD était également présent.

Echos du Conseil municipal

Séance du 18 mai 2021

Au cours de ce conseil, les élus ont voté les nouveaux tarifs des accueils périscolaires et de loisirs, ainsi que les nouveaux tarifs de la restauration scolaire, applicables au 1^{er} septembre prochain. Ils ont également approuvé le nouveau règlement des accueils périscolaires et de loisirs. Enfin, les nouvelles conditions de prise en charge financière par la commune des demandes d'inscription aux accueils périscolaires et extrascolaires auprès de la commune de Soliers ont été adoptées.

disparition, en les guidant depuis son ULM afin de leur apprendre une nouvelle route migratoire moins dangereuse que celle qu'elles adoptent normalement. C'est le début d'un incroyable et périlleux voyage vers la Norvège.

Cette séance bénéficie du soutien financier de la Caen-la-Mer, auquel s'ajoute une remise consentie par le LUX dans le cadre du dispositif « Suivez les toiles ».

Si les conditions météo le permettent, venez avec votre pique-nique dès 20h30.

Informations diverses

Vous êtes originaires de Bourguébus ou de ses alentours, vous avez été témoins ou vous avez vécu des événements permettant de mieux connaître notre commune... Venez nous en parler, nous raconter des anecdotes, nous montrer de précieuses photos, venez partager tout ceci avec nous et surtout avec les jeunes générations afin que rien ne s'oublie.

Contact : bourguebus.dgs@outlook.fr 02.31.23.28.88

Collectes Exceptionnelles des DEEE et des DEA

DEEE et DEA : kezaiko ?

Les DEEE sont les Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques, c'est-à-dire tous les objets fonctionnant avec des piles, batteries ou sur secteur (télévisions, réfrigérateurs, aspirateurs, sèche-cheveux, téléphones portables, matériel informatique, etc.). Les DEA sont les Déchets d'Equipements d'Ameublement (armoires, chaises, tables, canapés, sommiers, matelas, étagères, etc.).

C'est le moment de faire le grand ménage de printemps ! Caen-la-Mer organise, dans 16 communes de la Communauté urbaine, des collectes éphémères de meubles et de déchets d'équipements électriques et électroniques, l'occasion pour vous délester de vos vieux appareils électriques et meubles. Ainsi, une collecte est prévue le samedi 18 septembre prochain, de 9 h à 12 h 30, sur la commune de Soliers. Les déchets ainsi collectés seront valorisés soit par le recyclage, soit par le réemploi. Pour plus de précision, rendez-vous sur le site <https://caenlamer.fr/les-collectes-ephemeres>

La boulangerie fait peau neuve

Après trois semaines de fermeture, la boulangerie de Bourguébus a réouvert ses portes, avec une nouvelle devanture et un nouvel aménagement de l'espace.



Le nouvel agencement apporte de la modernité, un confort de travail et un côté plus spacieux.

Avec le développement du snacking et la relance des viennoiseries dites « sèches », un espace dédié a été aménagé avec une jolie fresque murale. Installés sur la commune depuis 2003, M. et Mme LE PONNER n'avaient pas fait de travaux depuis. Le résultat est une belle réussite !

Comité Goodwood

Le Comité Goodwood a tenu son assemblée générale le mercredi 19 mai dernier dans la salle des fêtes de Bourguébus.

Pour mémoire, l'association Comité Goodwood 1944 a été créée le 30 mars 2017 afin de promouvoir le devoir de mémoire et de faire connaître la bataille Goodwood* qui a eu lieu du 18 au 20 juillet 1944.

Au-delà de la partie statutaire, le Président, M. Didier BELLANGER a indiqué que le Comité était en train de réfléchir sur un projet de site mémoriel qui serait installé le long de la RN 158, sur la commune de Castine-en-Plaine, dans le secteur de Tilly-la-Campagne.

En attendant la réalisation de ce projet d'envergure, nous attirons votre attention sur la table d'orientation de la Bataille Goodwood qui se trouve en haut de la rue des Canadiens.



A l'occasion du 75^{ème} anniversaire du Débarquement, le Comité Goodwood a élaboré un DVD qui retrace les différentes manifestations organisées à Grentheville les 8 et 9 juin 2019. Toutes les personnes, communes, écoles... intéressées par l'achat d'un ou de plusieurs

DVD peuvent passer commande auprès de M. Didier BELLANGER par mail (didier.bellanger138@orange.fr) ou par téléphone (07 50 28 74 42).

*GOODWOOD est le nom d'une opération militaire menée par les alliés britanniques et canadiens, du 18 au 27 juillet 1944, contre l'armée allemande. Ce fut la plus grande bataille de blindés de l'Europe de l'Ouest durant la seconde guerre mondiale. Elle s'est étendue à l'est et au sud-est de Caen au cours de laquelle Bourguébus, La Hogue et leurs alentours furent complètement rasés.

ETAT CIVIL

NAISSANCES :

09.04.2021 : Lyam YVON

09.04.2021 : Syam YVON

08.05.2021 :

Margaux LIVET RONDEAU

DÉCÈS :

25.02.2021 : Jacqueline BEAUDEL
veuve LE BAIL

04.03.2021 : Edith GOUX
veuve BOISJOLY

25.03.2021 : René ENAULT

26.03.2021 : Roger YGOUF

07.04.2021 : François DUPUY

24.04.2021 : Christiane BAUMY
veuve QUENAULT

13.05.2021 : Gilberte MAISERET
veuve FOUET

MARIAGES :

10.04.2021 : Mandy LEMARCHAND
et Jean-Philippe LEFEBVRE

29.05.2021 : Nina TALBOT et
Clément LABIGNE

Avec les beaux jours, les tontes de pelouse reprennent, ainsi que les travaux divers.

Nous vous rappelons que, concernant les nuisances sonores, le bruit est toléré, pour les particuliers :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30,
- le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h uniquement.

En cas de constatation d'une infraction, un courrier nominatif de la mairie sera adressé au contrevenant qui pourra, en cas de récidive, être verbalisé.